



Dossier de regroupement familiale

Par **hajar**, le **16/09/2007** à **16:30**

bonjour

j'ai depose un dossier de regroupement familiale pour faire venir mon mari du maroc le 09/05/07 quand j ai loue l appartement ils m ont dit que la surface est de 40m²

alors que le jour du controle l'agent de l'anaem a mesure l'appartement et la surface exacte est 28m² j ai eu un choc l'agent ma rien dit mais je sais que sa va etre refuse

ma question c est savoir si j aurai un delai pour trouver un autre appartement et combien de temps ou si je dois rafaire tt le dossier

MERCI